

L'INDUSTRIE

LES HOUILLÈRES DE NOUVELLE-ÉCOSSE—LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 26 avril le ministre a déclaré qu'il envisagerait de faire une déclaration à la Chambre quant à la position du gouvernement à l'égard de certaines mines de charbon de la Nouvelle-Écosse. Peut-il nous dire s'il a pu accorder plus ample réflexion à ma question, s'il va prononcer une déclaration sur ce sujet et, dans l'affirmative, quand?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'y ai réfléchi. Comme on n'y a pas donné suite, j'ai estimé que cette question avait perdu de son intérêt. Je suis cependant disposé à réfléchir à nouveau à cette suggestion.

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de passer à l'ordre du jour, peut-être pourrais-je en revenir au premier sujet soulevé pendant la période des questions. J'ai indiqué que le député de Egmont et celui de Yorkton-Melville seraient ultérieurement autorisés à poser des questions supplémentaires. Je leur donne la parole maintenant dans ce but.

* * *

LA JEUNESSE

LA CRÉATION D'UN CONSEIL FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES
RESSOURCES HUMAINES—L'EXPLICATION DU PROJET

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A la suite de la déclaration que le secrétaire d'État a faite tout à l'heure et en d'autres occasions selon laquelle plusieurs organismes assuraient ou partageaient la responsabilité de l'embauche des jeunes, et face aux difficultés croissantes qui surgissent à cet égard et aux recommandations faites l'an dernier par le groupe de travail et, récemment encore, par la Commission Wright, concernant la création d'un conseil fédéral-provincial des ressources humaines, puis-je savoir si l'on projette de créer un tel conseil et à quelle date on pourra être renseigné à ce sujet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je prendrai volontiers note de cette question, monsieur l'Orateur.

LES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE—L'ÉTUDE EN COMITÉ
D'UNE LIGNE DE CONDUITE

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Suite aux instances qui ont été présentées la semaine dernière et aux questions adressées au secrétaire d'État relatives à cette question et à d'autres touchant cette politique, et vu l'acquiescement du ministre à la proposition de déférer ces questions à un comité de la Chambre, je voudrais savoir si le leader du gouvernement à la Chambre voudra s'aboucher avec le secrétaire d'État et le premier ministre afin de procéder à la formation d'un tel comité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'en discuterai volontiers avec le leader du gouvernement à la Chambre, monsieur l'Orateur.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE CAS DE
LA JEUNESSE OUVRIÈRE—LES MESURES
SUPPLÉMENTAIRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État ou bien au premier ministre. Vu que les programmes relatifs aux emplois d'été mettent principalement l'accent sur l'embauche des jeunes étudiants, le ministre peut-il nous dire s'il envisage des programmes quelconques pour la jeunesse ouvrière ou s'il étendra le programme Perspectives-Jeunesse à cette dernière?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, il existe déjà des programmes qui s'adressent à des jeunes qui ne sont pas nécessairement des étudiants. Il en existe un que le député connaît sûrement ou, enfin, au sujet duquel on peut le renseigner, s'il ne l'est pas. Quant aux projets d'avenir, j'ai dit clairement, tout à l'heure, que la préoccupation principale qui animait l'étude de ces projets, à l'heure actuelle, était justement d'atteindre les groupes d'étudiants ou d'autres groupes de jeunes organisés, c'est-à-dire les groupes dont les besoins sont les plus aigus.

[Traduction]

• (1520)

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège pour présenter des excuses au député de Saint-Boniface (M. Guay). Je n'ai jamais voulu insinuer qu'il ne savait pas compter et j'ai même déclaré qu'il avait à peu près raison de dire qu'il était ici depuis quatre ans. Toutefois, je suis surpris qu'il réclame un personnel de recherche pour compter le nombre de questions, soit environ 400, qui ont été posées de ce côté-ci de la Chambre.

M. l'Orateur: Le député du Yukon invoque-t-il le Règlement?

M. Nielsen: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Vegreville invoque le Règlement.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. En réponse à une question posée par le député d'Athabasca, je crois que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a donné à la Chambre l'impression que le prix total obtenu par les producteurs de blé n'était pas le plus bas en dix ans. J'aimerais lui signaler par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que dans le rapport annuel de la Commission du blé...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il s'agit plutôt d'un débat. Si le député peut m'indiquer en vertu de quel article il s'agit d'un rappel au Règlement, je l'entendrai avec plaisir. Il s'agit d'un débat. Le député n'est pas d'accord avec une réponse donnée par un ministre. Si j'autorise le député à poser sa question supplémentaire en invoquant le Règlement, nous risquons d'avoir des questions de ce genre pendant le reste de la journée. Je suppose que de nombreux députés ne sont pas satisfaits des réponses qu'on leur donne et peut-être que les ministériels ne sont pas non plus satisfaits des questions qu'on leur pose. Je crois réellement, et je le dis très sincèrement aux députés, qu'on ne doit pas invoquer le Règlement pour amorcer un débat.